

La rue Jehan de La Fontaine n'étant pas en sens unique pose déjà une problématique de dangerosité avec le passage de bus et des véhicules devant l'église, le village étant toujours très étroit même si cette rue a été réaménagée en zone de 20 km/h, très peu respecté inévitablement.

Le nombre de véhicules suite au projet de l'aménagement de la ZAC "Coeur de ville", va considérablement augmenter le risque de dangerosité et surtout pour le passage des bus et des véhicules supplémentaires et pour la partie de la rue St Jacques, qui est une partie piétonne sur la droite lorsque l'on vient de la rue Jehan de La Fontaine. Beaucoup de véhicules empruntent cette route pour éviter de remonter la rue Jehan de Beauce et la rue des pluviers qui a été réaménagée également pour que les voitures roulent moins vite. L'accès par la rue Jehan de La Fontaine est très emprunté également pour accéder à la rue de la Vallée de l'Écluse menant à Loisy.